

## DOCUMENTATION / SUPPORT DE FORMATION



# Table des matières

|   |   |
|---|---|
| <i>Zoom sur l'application des droits du module Commercial</i> ..... | 3 |
|---|---|

# Zoom sur l'application des droits du module Commercial

## Droits globaux

- ✓ Commercial - Les utilisateurs de ce groupe sont identifiés comme commerciaux (accès à ses tâches, prospects, clients, contacts, opportunités, affaires,...)
- ✓ + Le commercial pourra consulter tous les éléments en lien avec les comptes clients/prospect qui lui sont affectés (tâches, opportunités, affaires, propositions commerciales, contacts,...)
- ✓ + Le commercial pourra gérer les contacts prospects et les contacts clients qui ne sont affectés à personne, et qui sont rattachés aux comptes prospects ou clients où il est affecté
- ✓ + Le commercial pourra créer des opportunités, des propositions et des affaires affectées à lui sur n'importe quel client ou prospect
- ✓ Activité commerciale - Les utilisateurs de ce groupe peuvent visualiser les tâches, affaires, prospects et opportunités des autres commerciaux en liens avec les clients accessibles
- ✓ Manager commercial - Les utilisateurs de ce groupe sont identifiés comme managers commerciaux (accès à toutes les tâches, affaires, prospects et opportunités)
- ✓ Possibilité d'affecter des ressources à des propositions commerciales ou à des affaires
- ✓ Possibilité d'être choisi comme personne en charge du suivi administratif d'une proposition ou d'une affaire

- **Commercial - Les utilisateurs de ce groupe sont identifiés comme commerciaux (accès à ses tâches, affaires, prospects et opportunités)**

Ce droit attribue un profil commercial au collaborateur qui possède le groupe de sécurité dans lequel il est coché. Il permet en particulier à un collaborateur d'être positionné comme Commercial dans les opportunités, propositions, affaires, comme personne en charge du suivi d'un compte client ou prospect. Seul, il ne permet à un commercial de ne voir et éventuellement modifier que les éléments qui le concernent.

- **+ Le commercial pourra consulter tous les éléments en lien avec les comptes clients/prospect qui lui sont affectés (tâches, opportunités, affaires, propositions commerciales, contacts,...)**

Ce droit permet à un commercial affecté à un compte client/prospect de consulter l'ensemble des éléments associés à ce compte (proposition, opportunités, affaires...)

- **+ Le commercial pourra gérer les contacts prospects et les contacts clients qui ne sont affectés à personne, et qui sont rattachés à des comptes prospects ou clients qui lui sont affectés.**

Ce droit permet à un commercial affecté à un compte client/prospect de gérer les contacts liés au compte client/prospect qui ne lui sont pas affectés.

- **+ Le commercial pourra créer des opportunités, des propositions et des affaires affectées à lui sur n'importe quel client ou prospect**

Ce droit permet à un commercial de créer des éléments types opportunités, propositions et affaires sur des clients de son périmètre qu'il ne voit pas car il n'est pas affecté dessus comme Commercial.

- **Activité commerciale - Les utilisateurs de ce groupe peuvent visualiser les tâches ; affaires, prospects et opportunités des autres commerciaux en lien avec les clients accessibles**

“En lien avec les clients accessibles” -> ce droit ouvre la visibilité sur tous les comptes clients du périmètre (y compris ceux sur lesquels on n'est pas en charge du compte). Il permet donc de voir (lecture seule) les tâches, affaires, prospects et opportunités des comptes clients visibles.

- **Manager commercial- Les utilisateurs de ce groupe sont indentifiés comme managers commerciaux (accès à toutes les tâches, affaires, prospects et opportunités)**

Ce droit permet la visualisation de tous les éléments commerciaux du périmètre, y compris ceux sur lesquels on n'est pas affecté et en permet la gestion (modification en particulier).

- **Possibilité d'affecter des ressources à des propositions commerciales ou à des affaires**

Ce droit permet au collaborateur qui en dispose de positionner des collaborateurs (ressources) sur des propositions ou affaires.

- **Possibilité d'être choisi comme personne en charge du suivi administratif d'une proposition ou d'une affaire**

Ce droit permet à la personne qui en dispose d'être choisie comme personne en charge du suivi administratif d'une affaire.